

## Soirée Reconnaissance 2<sup>e</sup> édition - Mercredi 26 février 2020

### HOMMAGE AUX RESSOURCES HUMAINES

*(Le masculin est utilisé pour alléger le texte)*

---

#### CRITÈRES POUR LES EMPLOYÉS EN NOMINATION

##### Programme P-A-I-E

Les entreprises participantes présenteront 3 à 4 employés, selon la catégorie, dont la candidature aura été soumise par d'autres employés à partir du formulaire fourni par la CCBE.

*Voir formulaire de candidature à remettre aux employés désireux de soumettre la candidature d'un collègue de travail selon le Programme P-A-I-E de la CCBE.*

#### CRITÈRES POUR LES ENTREPRISES

Siège social et/ou place d'affaires et/ou usine en Bellechasse-Etchemins.

En opérations depuis 5 ans ou plus.

Catégorie 1 : Comptant 21 employés ou plus.

Catégorie 2 : Comptant 20 employés ou moins.

Membre en règle de la CCBE. *Pour devenir membre en règle de la CCBE, contactez Julienne Ouellet au 418 883-2805 ou par courriel à [info@ccb-e.ca](mailto:info@ccb-e.ca)*

#### AUX RESPONSABLES DES RH

Vous devez obtenir l'autorisation de l'employeur et s'assurer de sa participation. **Confirmer votre participation avant le 13 janvier 2020. Les places sont limitées – Premier arrivé – Premier inscrit.**

Vous devrez afficher et promouvoir le Programme P-A-I-E au sein de votre entreprise et vous assurer de la bonne marche des mises en candidature.

À votre discrétion, vous pouvez organiser une séance d'information auprès des employés et leur remettre des formulaires de candidature au besoin que vous imprimerez à partir d'un fichier fourni par la CCBE.

#### ENGAGEMENT DE L'EMPLOYEUR

- 1- Assurer la présence d'au moins 4 personnes pour la soirée et 3 pour ceux faisant partie de la catégorie des 20 employés ou moins. (75 \$ par personne)
- 2- Assumer les frais de la plaque souvenir remise à l'Employé de l'année. (50 \$)
- 3- Être ou devenir membre en règle de la CCBE.
- 4- Fournir à la CCBE quelques contacts de vos fournisseurs pour leur offrir de remettre la plaque souvenir à l'employé de l'année de votre entreprise.

#### NOMINATION

À partir des formulaires reçus, l'employeur faisant partie de la catégorie des 21 employés ou plus doit sélectionner **3 à 4 personnes maximum**, et ceux faisant partie de la catégorie des 20 employés ou moins doit sélectionner **2 à 3 personnes maximum** qui seront en nomination. De plus, **il sélectionne aussi parmi les personnes nommées la personne gagnante « Employé de l'année » pour son entreprise et doit garder confidentiel le gagnant jusqu'à la soirée.** Toutefois, si l'employeur aime mieux, la direction de la CCBE pourra en faire la sélection.

Vous devez fournir :

- 1- Le nom et fonction occupée de chacune des personnes en nomination (les personnes nominées monteront sur scène);
- 2- Un texte d'environ 50 mots pour la personne déclarée employé de l'année pour votre entreprise **(le nom de cette personne devra demeurer confidentiel jusqu'à la soirée)** décrivant brièvement les raisons de sa nomination et pourquoi cette personne mérite ce titre, en lien avec les valeurs du Programme P-A-I-E;
- 3- Un texte d'environ 50 mots décrivant votre entreprise et ses principales initiatives en faveur de l'attraction et de la rétention des employés;
- 4- Un logo en haute définition de votre entreprise;
- 5- Le nom du dirigeant et son titre, ainsi que le nom et le titre de la personne représentant les RH qui monteront sur scène lors de l'événement.

Faire parvenir le tout à [info@ccb-e.ca](mailto:info@ccb-e.ca) **pour le 10 février 2020.**

---

**OBJECTIF** : 250 personnes présentes, 20 à 25 entreprises en présentation.

**ENDROIT** : Centre Communautaire et Loisirs St-Lazare

### **DÉROULEMENT DES PRÉSENTATIONS**

Durant le repas, chaque entreprise participante sera introduite par l'animateur selon la procédure suivante :

- 1- Présentation de l'entreprise par l'animateur avec le texte de 50 mots lu par la narratrice avec le logo de l'entreprise projeté sur écran.
- 2- L'animateur invite sur l'estrade :
  - Un dirigeant de l'entreprise;
  - Le ou la responsable des RH s'il y a lieu
  - Le partenaire fournisseur qui remet la plaque souvenir\*\*
- 3- **Le dirigeant ou la personne responsable RH annonce au micro les personnes en nomination afin qu'ils viennent les rejoindre sur la scène.** Un document (parchemin) avec mention de leur mise en candidature leur sera remis.
- 4- L'animateur dévoile le nom de l'Employé de l'année et le partenaire lui remet la plaque souvenir.
- 5- Tous sont invités pour une photo officielle qui sera diffusée sur nos réseaux sociaux, site web et dans le journal La Voix du Sud.

### **COUP DE CŒUR DE LA SOIRÉE**

À la fin de toutes les présentations, les personnes présentes dans l'assistance sont invitées à voter pour le Coup de cœur de la soirée qui deviendra - L'Employé de l'année Bellechasse-Etchemins - et recevra le trophée officiel de la CCBE.

\*\* *Si l'employeur n'a pas de partenaire fournisseur officiel, la CCBE se réserve le droit de mandater un autre partenaire pour la remise de la plaque souvenir.*